

mique du pays. Le gouvernement fédéral n'a jamais prétendu être capable de résoudre seul tous les problèmes de création d'emplois.

Monsieur l'Orateur, dans le prochain budget, mon collègue, le ministre des Finances (M. Crosbie), déterminera l'orientation que le Canada doit absolument suivre dans un monde où les ressources énergétiques se font rares. Il décrira les mesures que nous devons prendre pour commencer à diminuer au lieu d'augmenter notre déficit, et certaines des mesures que nous avons l'intention de prendre pour stimuler le secteur privé, surtout dans le cas des jeunes.

Dès le 16 octobre, le député de Blainville-Deux-Montagnes (M. Fox) m'a demandé à la Chambre quand j'allais présenter notre stratégie d'emploi. Je lui avais alors dit, et je lui ai répété par la suite à la Chambre, au comité et en privé, que les détails de la stratégie d'emploi du gouvernement seraient annoncés dans le cadre du budget, premièrement en termes généraux par mon collègue le ministre des Finances et ensuite plus en détail lors du débat sur le budget. A moins que le député ait été absent ou ait été malade, il doit savoir que la date du budget a été fixée à mardi prochain, le 11 décembre. Je pense qu'il sait que le budget est normalement suivi d'un débat. La stratégie de plein emploi du gouvernement sera donc annoncée à la Chambre d'ici une semaine. Il n'y a jamais eu de doute à ce sujet.

J'aimerais donc lui demander pourquoi il a présenté une motion rédigée en ces termes quand il sait qu'en attendant cinq jours il aurait pu savoir tout ce qu'il veut?

M. Olivier: C'est trop tard.

M. Atkey: Les députés d'en face sont très inquiets de ce qu'ils apprendront mardi soir prochain. Les débats sur le budget les inquiète. Ils ont peur que nous présentions une stratégie d'emploi axée sur le secteur privé et visant à l'encourager à créer des emplois à long terme que le gouvernement précédent n'a pas pu ou n'a pas voulu créer dans les cinq années qu'il a eues pour le faire.

Des voix: Bravo!

M. Atkey: Je suis certain que le député d'en face sait bien que nous ne nous sommes pas tourné les pouces depuis six mois. Il sait qu'il y a une stratégie d'emploi en vigueur pour 1979-1980 qui va, en général, jusqu'à la fin de mars 1980 et à laquelle travaillent quelque 25,000 employés partout au Canada. Il devrait le savoir parce qu'il a siégé pendant un certain temps au cabinet avec ses collègues qui ont élaboré une partie de cette stratégie d'emploi. Je sais qu'il a été absent pendant quelques mois.

M. Alexander: Il n'est pas resté assez longtemps.

M. Atkey: Il se rend compte, évidemment, qu'il y a des programmes en vigueur. Si nous prenions sa motion au sérieux, nous pourrions en déduire qu'elle attaque directement les programmes de son propre gouvernement.

Des voix: Bravo!

Le chômage

M. Atkey: J'aimerais rappeler au député certains des programmes en vigueur au cours de cette prétendue période d'«inertie» dont il parle. J'ai mentionné le programme de Jeunesse Canada au travail. Il m'inspire quelques réserves. Il n'en reste pas moins, monsieur l'Orateur, qu'il a aidé à financer 6,262 projets l'été dernier, pour un montant global de plus de 54 millions de dollars, et créé environ 33,000 emplois. Cela, depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir.

Le député a sûrement entendu parler du programme d'aide à la création locale d'emplois. Il a été lancé, sur un pied boiteux, je dois dire, par l'ancien gouvernement, mais le gouvernement actuel lui a donné plus d'ampleur en y ajoutant pour 30 millions de dollars de services aux collectivités qui en ont le plus besoin, celles de nos autochtones. Ceux-ci y ont fait appel, en très grand nombre. Le député est sûrement au courant des subventions d'un demi-million de dollars chacune consenties au comté de Guysborough et à Nanaïmo, dans le cadre du programme d'aide au développement économique local. Ces programmes créent des emplois dans ces endroits qui ont été durement éprouvés par le chômage.

Le député est aussi sûrement au courant du programme de crédit d'impôt à l'emploi. Je suis certain qu'il le connaît parce que nous en avons tiré des enseignements. Grâce à ce programme, en un an et demi, 58,000 emplois ont été créés dans le secteur privé au Canada. C'est un programme efficace. Il repose essentiellement sur le principe suivant: il s'agit d'inciter les entreprises privées à créer des emplois en leur offrant certains avantages fiscaux.

● (1620)

Le député a entendu parler, j'en suis sûr, du programme de prospection du marché du travail par les étudiants qui était en vigueur l'été dernier et qui a procuré 5,000 emplois; ce n'est pas mal comme résultat pour un gouvernement qui venait d'arriver au pouvoir. Il y a eu ensuite un programme capital, le programme de formation professionnelle, qui s'est heurté à quelques difficultés. Nous allons élargir ce programme qui permet aux Canadiens d'acquérir les connaissances pratiques dont ils auront besoin à l'avenir.

Le député a, certes, entendu parler de bien d'autres programmes également. Je ne les passerai pas tous en revue. Le nouveau gouvernement a appliqué un programme d'emplois d'été pour les jeunes en juin, juillet et août. Le député savait-il que grâce à ce programme, un total de 293,000 jeunes ont obtenu un emploi d'été dans la Fonction publique ou dans le privé? Le député n'en a pas parlé. En le précisant dans sa motion, le député aurait attaqué certains programmes essentiels de son gouvernement, du gouvernement qu'il a appuyé, et il le savait.

J'espère avoir très bientôt l'occasion de présenter à la Chambre un projet de loi qui contribuera à la réalisation d'un important programme d'emploi pour les jeunes qui doit entrer en vigueur cet hiver.

Des voix: Bravo!